

# Profil socio-démographique des immigrés résidant en Lorraine

## Zoom sur les Immigrés Agés en Moselle

Cette note statistique repose sur l'analyse des données issues du recensement de la population de 2009 – données INSEE. Il s'inscrit dans le cadre des analyses réalisées au titre du PRIPI Lorraine. Il a été produit par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) en mai 2013.



### PRESENCE ETRANGERE ET IMMIGREE EN LORRAINE

La Lorraine comptait en 2009, **120.645 étrangers, soit 5,1% d'étrangers**. Un pourcentage proche de la moyenne nationale et qui est stable sur les dernières années<sup>1</sup> (cf. tableau 1). A noter toutefois que la population étrangère a diminué entre 2006 et 2009 ans de 0,6% (770 individus).

Les données relatives à la population immigrée, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes nées étrangères à l'étranger ayant migré en France (sachant que ces personnes peuvent ou non avoir acquis la nationalité française), indiquent que **183.922 personnes relèvent de cette catégorie en Lorraine en 2009. Il représente 7,8%** de la population de la région. Là aussi le pourcentage est stable depuis 2007.

Tableau 1 : Répartition de la population immigrée en Lorraine de 2006 à 2009

	2006	%	2007	%	2008	%	2009	%
<b>Etrangers</b>	<b>121 415</b>	<b>5,2</b>	<b>120 735</b>	<b>5,2</b>	<b>120 320</b>	<b>5,1</b>	<b>120 645</b>	<b>5,1</b>
Evol Etrangers			-680	-0,6	-415	-0,3	325	0,3
Portugais	10 627	8,8	10 598	8,8	10 507	8,7	10 444	8,7
Italiens	20 078	16,5	19 574	16,2	19 110	15,9	18 709	15,5
Espagnols	3 190	2,6	3 101	2,6	3 077	2,6	3 026	2,5
Autres nat UE (à 27)	27 182	22,4	27 487	22,8	27 953	23,2	28 531	23,6
Autres nat Europe	4 398	3,6	4 580	3,8	4 844	4,0	5 708	4,7
Algériens	17 917	14,8	17 702	14,7	17 311	14,4	16 299	13,5
Marocains	12 332	10,2	11 847	9,8	11 435	9,5	11 325	9,4
Tunisiens	1 376	1,1	1 376	1,1	1 382	1,1	1 388	1,2
Autres nat d'Afrique	4 365	3,6	4 626	3,8	4 922	4,1	5 011	4,2
Turcs	14 677	12,1	14 357	11,9	13 778	11,5	13 729	11,4
Autres nationalités	5 273	4,3	5 487	4,5	6 001	5,0	6 475	5,4
Etrangers UE	61 077	50,3	60 760	50,3	60 647	50,4	60 710	50,3
<b>Etrangers hors UE</b>	<b>60 338</b>	<b>49,7</b>	<b>59 975</b>	<b>49,7</b>	<b>59 673</b>	<b>49,6</b>	<b>59 935</b>	<b>49,7</b>
Ensemble	2 335 759		2 339 878		2 346 361		2 350 112	
<b>Immigrés</b>	<b>179 255</b>	<b>7,7</b>	<b>181 930</b>	<b>7,8</b>	<b>182 845</b>	<b>7,8</b>	<b>183 922</b>	<b>7,8</b>
Evol Immigrés			2 675	1,5	915	0,5	1 077	0,6

On comptait 179.255 immigrés en Lorraine en 2006, soit une croissance légère de 2,6% sur la période 2006-2009.

Parmi ces immigrés, **91.750 personnes sont originaires d'un pays ne relevant pas de l'Union européenne soit 49,9% de l'ensemble des immigrés et 3,9% de la population régionale.**

<sup>1</sup> Le pourcentage mis en avant dans le cadre du diagnostic du PRIPI était de 5,2% en 2006.

Tableau 2 : Répartition des immigrés en Lorraine par immigration

Pays de naissance	Lorraine 2008	%	Lorraine 2009	%
Population UE	93.068	50,9	92.172	50,1
<b>Population hors UE</b>	<b>89.775</b>	<b>49,1</b>	<b>91.750</b>	<b>49,9</b>
Ensemble immigrés	182.845	100,0	183.922	100,0
Ensemble de la population	2.346.361		2.350.112	
% des immigrés / pop totale	7,8		7,8	
% immigrés hors UE /pop totale	3,8		3,9	

Il s'agit du public cible du PRIPI. Il est légèrement en augmentation entre 2006 et 2009 (passage de 85.100 personnes à 91.750). Mais la proportion de ce public parmi la population lorraine reste relativement stable.



## UNE REPARTITION SPECIFIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE REGIONAL

**La présence de l'ensemble des immigrés (Européens et hors Européens) varie fortement selon les départements lorrains, plaidant de fait pour une prise en charge adaptée et territorialisée.**

Ainsi les immigrés, toutes nationalités confondues, sont localisés majoritairement en Moselle (57,5% de l'ensemble) puis en Meurthe-et-Moselle (29,4%) et dans une moindre mesure dans les Vosges (8,5%) ou encore dans la Meuse (4,7%). Cette répartition est quasi-identique à celle relevée en 2006 au moment de l'inscription dans le PRIPI. Toutefois la tendance de fond consistant dans une baisse faible de la part des immigrés en Moselle et dans les Vosges et une tendance inverse en Meurthe-et-Moselle et dans la Meuse (évolution minime mais qui s'inscrit sur la durée) ne se concrétise pas en 2009. L'année 2009 est marquée par une croissance des populations immigrées en Moselle, en Meurthe-et-Moselle et dans la Meuse.

Tableau 3 : Répartition de la population immigrée par départements en 2008 et en 2009

Données RP INSEE 2008	Moselle	%	Meurthe-et-Moselle	%	Meuse	%	Vosges	%
Ens pop départ.	1 042 230		729 768		194 218		380 145	
% par rapport région	<b>44,4</b>		<b>31,1</b>		<b>8,3</b>		<b>16,2</b>	
<b>Immigrés</b>	104 892	10,1	53 904	7,4	8 437	4,3	15 611	4,1
part immigrés	<b>57,4</b>		<b>29,5</b>		<b>4,6</b>		<b>8,5</b>	
Evol Immigrés 2007-2008	25	0,0	1 807	3,5	456	5,7	79	0,5

Données RP INSEE 2009	Moselle	%	Meurthe-et-Moselle	%	Meuse	%	Vosges	%
Ens pop départ.	1 044 898		731 019		194 003		380 192	
% par rapport région	<b>44,5</b>		<b>31,1</b>		<b>8,3</b>		<b>16,2</b>	
<b>Immigrés</b>	105 702	10,1	54 091	7,4	8 567	4,4	15 565	4,1
répart immigrés	<b>57,5</b>		<b>29,4</b>		<b>4,7</b>		<b>8,5</b>	
Evol Immigrés 2008-2009	810	0,8	187	0,4	130	1,6	-46	-0,3

En Moselle, les immigrés représentent 10,1% de la population du département et seulement un peu plus de 4% dans les Vosges et dans la Meuse. 7,4% de la population Meurthe-et-mosellane est quant à elle immigrée.

Tableau 4 : Répartition de la population immigrée hors UE par départements en 2008 et en 2009

Pays de naissance	Lorraine	Moselle	%	Meurthe et Moselle	%	Vosges	%	Meuse	%
Pop hors UE – RP 2008	89 775	47 233	52,6	30 479	34,0	8 756	9,8	3 309	3,7
<b>Pop hors UE – RP 2009</b>	<b>91 750</b>	<b>48 755</b>	<b>53,1</b>	<b>30 840</b>	<b>33,6</b>	<b>8 765</b>	<b>9,6</b>	<b>3 391</b>	<b>3,7</b>
différentiel	1 975	1 522		361		9			82
<b>Evolution en %</b>	<b>2,2</b>	<b>3,2</b>		<b>1,2</b>		<b>0,1</b>			<b>2,5</b>



## ZOOM SUR UN PUBLIC REQUERANT UNE ATTENTION SPECIFIQUE : LES IMMIGRES AGES

### UNE CONVERGENCE DES DIFFICULTES

Parmi les difficultés rencontrées par ces populations, il faut distinguer celles qui leur sont spécifiques au titre de leur vécu migratoire et celles qui relèvent du processus « classique » de vieillissement (situations de dépendance, soucis de santé, difficultés d'accès aux structures d'hébergement...).

La singularité du processus de vieillissement de ces populations repose sur plusieurs éléments (qui peuvent ou non être cumulatifs) qui sont la résultante de leur trajectoire migratoire. On peut citer ainsi (et même si ces situations ne sont pas systématiques) des revenus faibles, un isolement familial et social, une difficulté à comprendre les rouages administratifs compte tenu d'une mauvaise maîtrise de la langue, un vieillissement plus précoce et des problèmes de dépendance et de santé plus marqués compte tenu des conditions de travail ...

Ils en résultent des publics qui font moins souvent appel aux soins de santé que les autres personnes âgées ainsi qu'aux services d'aide mis en place pour faire face à la dépendance (aide à domicile, structures d'hébergement...), des difficultés accrues d'accès aux droits sociaux (notamment par rapport aux droits à la retraite). Cette limite est renforcée par une méconnaissance de leurs droits, relayée souvent par les professionnels eux-mêmes.

### UNE DIVERSITE DES REALITES LOCALES

Pour autant ces éléments ne doivent pas occulter la diversité des situations locales. L'action publique en direction des immigrés âgés s'est construite en France à partir de la situation faite aux personnes isolées résidentes en foyer. Cette image a fortement marqué les esprits, rendant peu visible la réalité plurielle du vieillissement des immigrés et les caractéristiques socio-démographiques de ces derniers.

Les dernières données statistiques disponibles (recensement de la population de 2009) indiquent que les personnes âgées immigrées âgées de 55 ans et plus étaient 1,7 millions<sup>2</sup> au niveau national. Ainsi un peu plus d'une personne âgée sur 10 en France est immigrée. Contrairement à la représentation courante d'une population statistiquement peu élevée, les données font apparaître que la population âgée immigrée est sur-représentée parmi la population. Ainsi alors que les immigrés représentent 8,5% de la population sur le plan national. Leur poids est de 9,2% parmi la population âgée de 55 ans et plus. Cette sur-représentation est surtout marquée pour les hommes où les écarts sont plus marqués. Cette situation est valable sur le plan national mais également en Lorraine.

Les immigrés âgés représentent 31,6% de la population immigrée au niveau national. En Lorraine la présence de la population âgée est beaucoup plus importante, puisque 40,5% des immigrés ont 55 ans et plus. La part de ces immigrés âgés varie selon les départements lorrains.

### UNE REALITE MOSELLANE SPECIFIQUE

C'est en Moselle que leur présence est la plus forte. Sur l'ensemble des personnes âgées immigrées de Lorraine, 60,4% résident sur le territoire Mosellan. Les quelque 45.000 personnes (immigrés âgés de 55 ans et plus) représentent 42,6% des immigrés de Moselle alors que la population du même âge en Moselle ne représente que 28,2% de la population départementale. Cela signifie que 4 immigrés sur 10 en Moselle, sont âgés de 55 ans et plus. Par ailleurs il représente 15,2% de la population âgée de 55 ans et plus en Moselle.

Ces quelques chiffres soulignent d'une part la réalité du vieillissement des populations immigrées en Moselle et d'autre part la nécessité d'une prise en compte optimisée de ce public au titre des politiques de droit commun dans le domaine du vieillissement, des soins et services à domicile et des questions de dépendance.

---

<sup>2</sup> Pour aller plus loin sur le volet statistique au niveau national : <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Documentation/Publications/Numeros-parus-en-2012/Qui-sont-les-immigres-ages>

Au niveau national, ces immigrés âgés sont à 50,8% issus de l'Union Européenne. En Lorraine leur proportion est beaucoup plus importante, puisqu'ils sont 67,2%. Au-delà l'approche par pays d'origine permet de relever que les immigrés âgés, au niveau national, sont majoritairement des ressortissants issus d'Algérie (14,4%), d'Italie (13,4%), du Portugal (12,8%) ou encore du Maroc. En Lorraine, les immigrés âgés sont très majoritairement originaires d'Italie (35%) et dans une moindre mesure d'Algérie (14%).

De fait en Moselle, 13.500 immigrés étaient en 2009 âgés de 55 ans et plus et ressortissants d'un pays hors Union Européenne. Ils représentent « seulement » 30% des immigrés âgés mosellans, mais cette population connaît une croissance marquée et surtout se diversifie sur le plan socio-démographiques puisque l'on recense à la fois une présence marquée de ressortissants Algériens (6.413 personnes) mais aussi, dans une moindre mesure de personnes originaires du Maroc (2.658 individus), de Turquie. On voit également émergé des populations âgées d'Europe de l'Est, d'Afrique sub-saharienne... Les populations algériennes comme italiennes sont celles qui sont le plus confrontées aux problématiques du grand âge et les populations âgées algériennes connaissent une baisse marquée des effectifs année après année.

Tableau 5 : Répartition de la population immigrée âgée de 55 ans et plus en Lorraine et en Moselle

	Lorraine	%	Dont Moselle	%	part (en %)
<b>Pop UE</b>	<b>50 082</b>	67,2	<b>31 517</b>	70,0	62,9
<b>Pop hors UE</b>	<b>24 403</b>	32,8	<b>13 500</b>	30,0	55,3
dont					
Algérie	10 531	14,1	6 413	14,2	60,9
Maroc	5 143	6,9	2 658	5,9	51,7
Turquie	3 229	4,3	1 799	4,0	55,7
Autres pays d'Europe	2 089	2,8	1 095	2,4	52,4
Autres pays	1 593	2,1	770	1,7	48,3
Autres pays d'Afrique	985	1,3	425	0,9	43,1
Tunisie	833	1,1	340	0,8	40,8
<b>Ensemble immigrés</b>	<b>74 485</b>	<b>100</b>	<b>45 017</b>	<b>100</b>	60,4

## DES IMMIGRÉS AGÉS QUI SONT PLUS SOUVENT DES FEMMES

Ce constat est toutefois à relativiser car si 51,5% des immigrés âgés sont des femmes en Moselle, c'est surtout le cas pour les immigrés européens.

Tableau 6 : Répartition des immigrés âgés de Moselle par sexe

Moselle	Ensemble	Hommes	%	Femmes	%
<b>Immigrés Agés (55 ans et plus)</b>	<b>45 017</b>	<b>21 826</b>	<b>48,5</b>	<b>23 191</b>	<b>51,5</b>
Immigrés UE	31 517	14 140	44,9	17 378	55,1
Immigrés hors UE	13 500	7 686	56,9	5 813	43,1
<i>Dont</i>					
<i>Autres pays d'Europe</i>	1 095	476	43,5	619	56,5
<i>Algérie</i>	6 413	3 716	57,9	2 697	42,1
<i>Maroc</i>	2 658	1 742	65,5	916	34,5
<i>Tunisie</i>	340	225	66,2	115	33,8
<i>Autres pays d'Afrique</i>	425	204	48,0	221	52,0
<i>Turquie</i>	1 799	961	53,4	837	46,5
<i>Autres pays</i>	770	362	47,0	408	53,0

Les immigrés âgés non ressortissants de l'Union Européenne sont majoritairement des hommes (56,9%) notamment parmi les populations originaires du Maghreb. Pour les autres populations, le constat est différent. Les immigrés âgés originaires d'Europe de l'Est sont plus souvent des femmes (56,5%). Ce constat est également valable pour les personnes originaires d'Afrique sub-saharienne (52%).

## UN ENJEU TERRITORIAL

Ces immigrés ne sont pas également présents sur le territoire mosellan. Pour permettre une approche plus fine, il a été privilégié une analyse par arrondissements. Le choix de cette échelle géographique résulte de la nécessité de données chiffrées suffisantes pour disposer de la répartition par immigration UE et hors UE.

Le territoire mosellan est composé de neuf arrondissements (composés comme suite) :

- Arrondissement de Boulay-Moselle (cantons de Boulay, de Bouzonville et de Faulquemont).
- Arrondissement de Château-Salins (cantons d'Albestroff, de Château-Salins, de Delme, de Dieuze et de Vic-sur-Seille).
- Arrondissement de Forbach (cantons de Behren-lès-Forbach, de Forbach, de Freyming-Merlebach, de Grostenquin, de Saint-Avoid 1 et 2, de Stiring-Wendel).
- Arrondissement de Metz-Campagne (cantons d'Ars-sur-Moselle, de Maizières-lès-Metz, de Marange-Silvange, de Montigny-lès-Metz, de Pange, de Rombas, de Verny, de Vigny, de Woippy).
- Arrondissement de Sarrebourg (cantons de Fénétrange, de Lorquin, de Phalsbourg, de Réchicourt le Château, de Sarrebourg).
- Arrondissement de Sarreguemines (cantons de Bitche, de Rohrbach-lès-Bitche, de Sarralbe, de Sarreguemines, de Sarreguemines-Campagne, de Volmunster).
- Arrondissement de Thionville-Est (cantons de Cattenom, de Metzervisse, de Sierck-les-Bains, de Thionville-Est, de Thionville-Ouest, de Yutz).
- Arrondissement de Thionville-Ouest (cantons d'Algrange, de Fameck, de Florange, de Fontoy, de Hayange, de Moyeuvre-Grande).
- Arrondissement de Metz-Ville (cantons de Metz).

Tableau 7 : Répartition des immigrés âgés de Moselle par arrondissement et type d'immigration

Arrondissement de...	Immigrés âgés	%	dont UE	%	répartition par arr.	dt hors UE	%	répartition par arr.
Boulay	3 110	6,9	2 394	7,6	77,0	716	5,3	23,0
Château-Salins	439	1,0	343	1,1	78,1	96	0,7	21,9
<b>Forbach</b>	<b>10 576</b>	<b>23,5</b>	7 201	<b>22,8</b>	68,1	3 375	<b>25,0</b>	<b>31,9</b>
<b>Metz Campagne</b>	<b>7 825</b>	<b>17,4</b>	5 672	<b>18,0</b>	72,5	2 153	<b>15,9</b>	27,5
Sarrebourg	826	1,8	451	1,4	54,6	375	2,8	45,4
Sarreguemines	2 821	6,3	2 136	6,8	75,7	685	5,1	24,3
Thionville Est	5 176	11,5	3 957	12,6	76,4	1 219	9,0	23,6
<b>Thionville Ouest</b>	<b>9 554</b>	<b>21,2</b>	7 002	<b>22,2</b>	73,3	2 552	<b>18,9</b>	26,7
Metz Ville	4 690	10,4	2 361	7,5	50,3	2 329	<b>17,3</b>	<b>49,7</b>
<b>Département Moselle</b>	<b>45 017</b>	<b>100,0</b>	<b>31 517</b>	<b>100,0</b>	<b>70,0</b>	<b>13 500</b>	<b>100,0</b>	<b>30,0</b>

La répartition de ces immigrés âgés sur les neuf arrondissements mosellans est très différenciée. Trois arrondissements regroupent plus de 62% des immigrés âgés.

Il s'agit par ordre d'importance :

- de l'arrondissement de Forbach (10.576 immigrés âgés de 55 ans et plus, 23,5% de l'ensemble des immigrés âgés de Moselle),
- de l'arrondissement de Thionville Ouest (9.554 immigrés âgés de 55 ans et plus, 21,2% de l'ensemble des immigrés âgés de Moselle),
- de l'arrondissement de Metz Campagne (7.825 immigrés âgés de 55 ans et plus, 17,4% de l'ensemble des immigrés âgés de Moselle).

Le poids de ces trois arrondissements reste important même lorsque l'on prend en considération la différence entre immigrés âgés originaires de l'Union Européenne et hors Union Européenne.

Pour ce qui est des immigrés ressortissants de pays hors Union Européenne, on constate toutefois que le poids de l'arrondissement de Forbach s'accroît, alors que ceux de Thionville Ouest et Metz Campagne décroît au profit de l'arrondissement de Metz Ville.

- de l'arrondissement de Forbach (3.375 immigrés âgés de 55 ans et plus, 25,5% de l'ensemble des immigrés âgés originaires de pays hors Union Européenne de Moselle),

- de l'arrondissement de Thionville Ouest (2.552 immigrés âgés de 55 ans et plus, 18,9% de l'ensemble des immigrés âgés originaires de pays hors Union Européenne de Moselle),
- de l'arrondissement de Metz Ville (2.239 immigrés âgés de 55 ans et plus, 17,2% de l'ensemble des immigrés âgés originaires de pays hors Union Européenne de Moselle).

Par ailleurs il est intéressant de constater que les arrondissements de Metz Ville, de Sarrebourg et de Forbach se signalent par une sur-représentation d'immigrés âgés hors Union Européenne.

### **QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION SUR LA PRISE EN COMPTE PAR LES POLITIQUES PUBLIQUES**

Ces quelques éléments soulignent la diversité des réalités locales. Si ces différences rendent compte de l'histoire migratoire de chacun des territoires, elles sont importantes à prendre en compte dans la mise en œuvre des actions car ces populations ne sont pas arrivées dans les mêmes contextes, ni pour les mêmes raisons, ne rencontrent pas les mêmes difficultés compte tenu de leur rapport à la langue française, à leurs conditions de logement ou encore à leurs environnements familiaux.

Nombreuses sont les personnes âgées immigrées vivant seules en habitat diffus où l'absence de la famille est une douleur à mettre en lien avec la perte de sens du parcours migratoire. Pour celles qui vivent en famille, celle-ci joue le rôle de moteur pour la personne âgée, car toutes les espérances, les raisons de la migration sont portées par le devenir des enfants. Pour autant la prise en charge en cas de dépendance est rendue plus complexe en raison de ce contexte familial. Par ailleurs, l'exil et le rapport à l'emploi structurent à la fois leur mode de vie et leur lieu d'habitation (foyer, HLM...).

Ainsi et au-delà des apparences, les immigrés âgés présentent de grandes disparités selon les origines et les trajectoires de vie.

L'action publique doit tenir compte de cette diversité et mettre en place des prises en charge adaptées aux personnes en foyer, aux femmes seules, aux primo-arrivants âgés, aux personnes « isolées », aux personnes en famille en habitat diffus, aux personnes âgées résidant en logements sociaux...